



LE DOSSIER DU MOIS **DU CERCLE DE L'ÉPARGNE**

UN AUTRE REGARD

SUR L'ENQUÊTE 2016 DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

JUIN 2016



UN AUTRE REGARD SUR L'ENQUÊTE 2016 DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LE SOMMAIRE

L'ÉPARGNE, LES FRANÇAIS PRÊTS À PRENDRE DES RISQUES ?	3
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Des Français réalistes sur le rendement des produits d'épargne	3
Les logiques immobilières des Français	4
Les motivations des Français face à leurs placements	5
Que choisissent les Français comme placements ?	
Les motivations des épargnants : entre sécurité, transmission et rendement mon cœur	
balance	6
L'assurance conforte sa place de 1 ^{er} produit financier chez les Français	<i>7</i>
L'assurance-vie est également un placement de séniors	
Les Français sont pour les contrats multi-supports mais avec un fonds euros important.	8
Les actions attirent les jeunes épargnants	8
Le Livret A, un produit populaire devenu impopulaire	9
Les Français, la sécurité et le rendement de leurs placements	10
La prise de risque fait son chemin !	11
I a promparate province English and all of the province p	40
LA RETRAITE ET LES FRANÇAIS, JE T'AIME MOI NON PLUS	
Pour 72 % des Français, la retraite est ou sera insuffisante	
Des réformes, pourquoi pas mais si possible indolores	10
CONCLUSIONS	99



UN AUTRE REGARD SUR L'ENQUÊTE 2016

DU CERCLE DE L'ÉPARGNE*

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Le Cercle de l'Épargne a présenté le 1^{er} juin son enquête annuelle sur « les Français, l'épargne et leur retraite » conduite par Jérôme Jaffré, directeur du CECOP. Nous avons décidé de consacrer ce mensuel à l'analyse des données de cette enquête en les mixant, le cas échéant, avec des statistiques de l'INSEE, de l'Association Française de l'Assurance et de la Banque de France.

* À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.

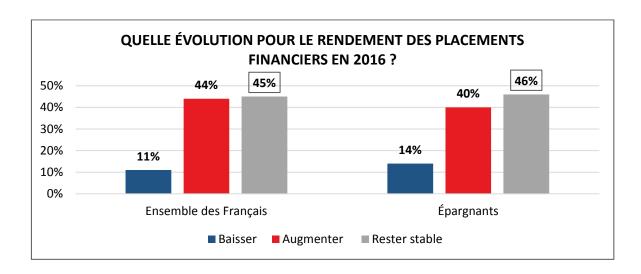
L'enquête a été réalisée sur Internet du 19 au 22 avril 2016 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'Institut français d'opinion politique (IFOP).

L'ÉPARGNE, LES FRANÇAIS PRÊTS À PRENDRE DES RISQUES?

DES FRANÇAIS RÉALISTES SUR LE RENDEMENT DES PRODUITS D'ÉPARGNE

Seuls 11 % des sondés pensent que les rendements augmenteront cette année. 44 % pensent qu'ils baisseront quand 45 % considèrent qu'ils vont rester stables. Les Français calent leurs hypothèses de rendement des placements financiers sur celui des produits de taux. Les hommes sont plus optimistes que les femmes en matière de hausse des rendements (14 % prévoient une hausse contre 8 % pour des femmes). Il en est de même des jeunes. 17 % des moins de 25 ans et 21 % des 25/34 ans pensent que les rendements pourraient augmenter.

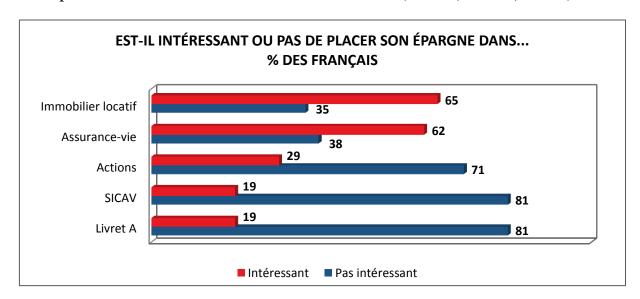




LES LOGIQUES IMMOBILIÈRES DES FRANÇAIS

L'étude 2016 du Cercle confirme l'attachement des Français à la pierre. Elle est tout à la fois un moyen incontournable pour préparer sa retraite et un placement jugé relativement attractif.

Ainsi, près des deux tiers des Français jugent l'investissement immobilier locatif intéressant (65 %). Néanmoins, l'assurance-vie est juste après (62 %). En revanche, les autres placements financiers arrivent très loin derrière (actions, Livrets, OPC...).



Si les valeurs mobilières détenues en direct perdent, entre 2015 à 2016, de leur pouvoir d'attraction, en revanche l'assurance-vie renforce le sien (62 % en 2016 contre 53 % en 2015).

Plus de 67 % des plus de 50 ans jugent ce placement intéressant quand ce taux est de 54 % chez les 18-24 ans et de 60 % chez les jeunes actifs (35-34 ans). L'immobilier locatif intervient, dans la majorité des cas, après l'acquisition de la résidence principale

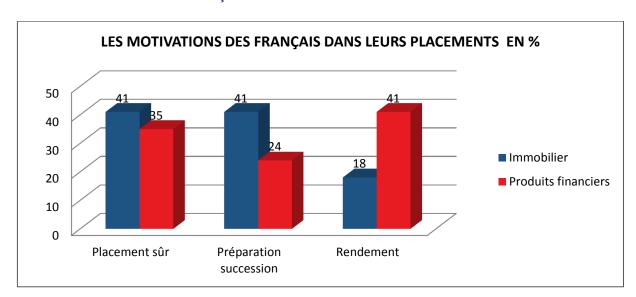


et après en avoir remboursé les emprunts. Par ailleurs, les générations les plus âgées ont pu se constituer facilement un patrimoine grâce à l'inflation des années 70/80 tout en profitant après de l'appréciation de l'immobilier. Il est donc assez logique par effet de rémanence qu'ils soient les plus portés sur l'immobilier.

La pierre bénéficie sans nul doute de sa forte appréciation au cours de ces 15 dernières années. Si le rendement net après impôt reste faible voire très faible, les gains de plus-values permettaient de réaliser de bonnes opérations. La stagnation des prix depuis la crise, voire leur diminution dans certaines régions ou villes ainsi que le durcissement de la fiscalité changent la donne. En matière d'évolution des prix, une grande majorité des Français a oublié que l'immobilier peut connaître d'amples et brutales fluctuations. Ainsi, entre 1993 et 1997, quand les taux d'intérêt ont fortement augmenté, les prix de l'immobilier ont chuté de 50 %. De même, en fonction du contexte économique et social ainsi qu'en fonction de la qualité de l'investissement, certains biens peuvent enregistrer des moins-values non négligeables et encore, sous réserve de pouvoir les vendre.

L'appétence des Français vis-à-vis de la pierre est en grande partie culturelle. La possession de son logement constitue un signe de réussite sociale. C'est un gage d'indépendance (toute relative). Certains y verront la marque de notre tradition paysanne et rurale ; d'autres notre caractère individualiste.

LES MOTIVATIONS DES FRANÇAIS FACE À LEURS PLACEMENTS



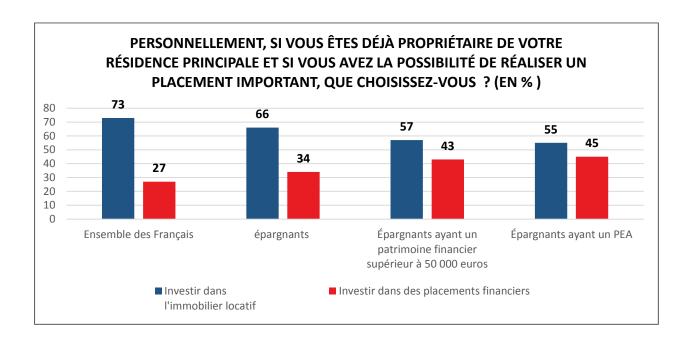
QUE CHOISISSENT LES FRANÇAIS COMME PLACEMENTS?

Les Français, jugeant la pierre intéressante, optent assez logiquement pour ce placement. Ainsi, 73 % des Français déjà propriétaires de leur résidence principale préfèrent investir dans l'immobilier locatif contre 27 % qui optent pour les produits financiers.



Toutes les catégories d'âge sont sur cette ligne. Si les plus de 65 ans le sont un peu moins (66 %), c'est certainement parce qu'ils ont déjà effectué ce type de placement et qu'il est un peu moins liquide que les placements financiers.

Ce sont les ouvriers et les employés qui plébiscitent cette stratégie (80 %) quand les indépendants et les cadres supérieurs sont un peu plus partagés (70 % immobilier locatif et 30 % placements financiers). Les détenteurs d'un patrimoine financier de plus de 50 000 euros sont naturellement plus partagés même s'ils sont, à plus de 57 %, favorables à l'investissement immobilier locatif.

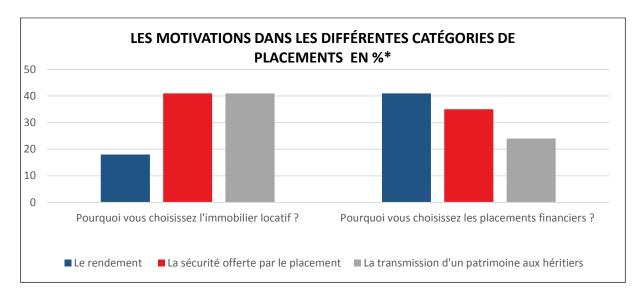


LES MOTIVATIONS DES ÉPARGNANTS: ENTRE SÉCURITÉ, TRANSMISSION ET RENDEMENT MON CŒUR BALANCE...

Les ménages qui optent pour l'immobilier mettent en avant la sécurité et la transmission d'un patrimoine quand ceux qui choisissent les placements financiers placent en facteur numéro un, le rendement.

Les jeunes actifs, pour justifier le choix de l'immobilier locatif, mettent en avant la sécurité (46 % par les 25-34 ans) contre 30 % pour les plus de 65 ans. Ces derniers, assez logiquement, motivent leur choix par la transmission d'un patrimoine aux héritiers.





*la question a été posée aux personnes ayant déclaré leur préférence pour un placement immobilier locatif (73 % du panel) et à ceux ayant préféré les placements financiers (27 %).

Les détenteurs de contrats d'assurance-vie placent de peu le rendement en premier (39 %) devant la sécurité (37 %). En revanche, la transmission d'un patrimoine arrive loin derrière (24 %) quand bien même elle constitue une des raisons d'être de l'assurance-vie.

Assez logiquement, les détenteurs de PEA recherchent avant tout le rendement (60 %). La sécurité n'est qu'accessoire (25 %) tout comme la transmission (15 %).

Ce sont les cadres supérieurs, les professions libérales qui placent la recherche du rendement en principal déterminant dans la gestion de leur épargne financière (57 %) pour une moyenne de 41 % chez les épargnants privilégiant les placements financiers. Le montant des revenus influe très certainement sur cette motivation mais seulement en partie. Le niveau de formation ainsi que la culture économique et financière jouent également un rôle important.

L'ASSURANCE CONFORTE SA PLACE DE 1^{ER} PRODUIT FINANCIER CHEZ LES FRANÇAIS

L'assurance-vie est aujourd'hui la seule enveloppe d'épargne financière qui est capable de concurrencer l'immobilier. Elle intervient bien souvent en parallèle à la pierre dans un souci de diversification et de préparation, le cas échéant, à la succession. Par rapport à la pierre, l'assurance-vie offre une souplesse que n'a pas la première. Les Français plébiscitent évidemment la garantie en capital procurée par les fonds euros même si l'enquête souligne, en la matière, quelques évolutions.

L'ASSURANCE-VIE EST ÉGALEMENT UN PLACEMENT DE SÉNIORS

L'effort d'épargne financière est concentré en France sur les plus de 50 ans. C'est une fois la résidence principale acquise et les enfants en partie élevés que les ménages

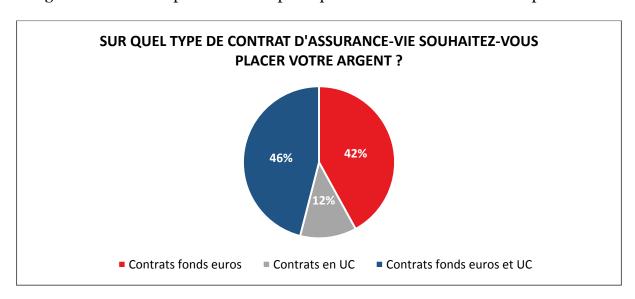


arrivent à affecter une partie de leurs revenus à l'épargne financière. Il est donc assez logique que l'assurance-vie soit un produit d'épargnants matures. Les plus de 60 ans la plébiscitent (69 %). Il est un produit de référence pour les cadres supérieurs et les professions libérales. C'est un placement plus parisien que provincial. L'intérêt dans l'assurance-vie est d'autant plus marqué que le patrimoine est élevé. Ceux qui ont un contrat d'assurance-vie le plébiscitent (84 % de ceux-là le jugent intéressant).

LES FRANÇAIS SONT POUR LES CONTRATS MULTI-SUPPORTS MAIS AVEC UN FONDS EUROS IMPORTANT

46 % des personnes sondées privilégient les contrats multi-supports associant fonds euros et unités de compte. Elles sont néanmoins 42 % à opter pour le fonds euros au risque d'avoir un faible rendement. En revanche, le côté « tout unités de compte » ne retient l'intérêt que de 12 % des sondés. Les UC pures font leur meilleur score auprès des 18-24 ans (15 %) et des jeunes actifs (25-34 ans).

Le mix fonds euros/unités de compte arrive largement en tête chez les CSP +, les indépendants et les retraités quand le contrat tout fonds euros est prisé dans les catégories sociales les plus modestes pour qui la notion de sécurité est importante.



LES ACTIONS ATTIRENT LES JEUNES ÉPARGNANTS

Les actions attirent plutôt les jeunes (40 % des 18-24 ans contre une moyenne de 29 %), Les professions libérales et les cadres supérieurs jugent également intéressantes les actions à 40 %. Ce sont naturellement ceux qui ont ouvert un PEA ou qui disposent de produits d'épargne de long terme (épargne retraite, épargne salariale) qui jugent le placement action intéressant.

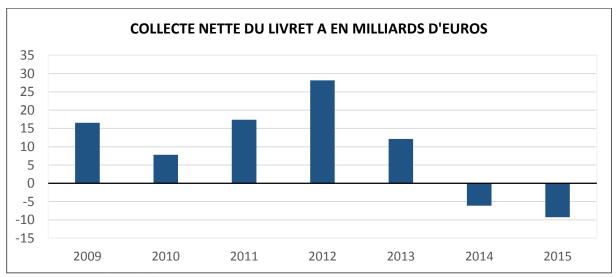
Les plus allergiques aux actions se trouvent chez les retraités (75 %) et en particulier chez les plus de 65 ans (78 %). Les personnes résidant en milieu rural sont également plus que partagées sur les actions (73 %).



LE LIVRET A, UN PRODUIT POPULAIRE DEVENU IMPOPULAIRE

Les partisans du Livret A se font rares. Son taux de satisfaction est de 19 %. Il remonte certes de deux points sur un an. Le fait qu'au 1^{er} février, il n'y ait pas eu de nouvelle baisse du rendement du Livret A explique peut-être cette légère embellie. Seuls les 18-24 ans à une courte majorité, considèrent le Livret A comme intéressant. Si les jeunes ne se détournent pas de ce produit d'épargne, c'est bien souvent parce que c'est le seul dont ils disposent. À l'opposé, 90 % des plus de 65 ans le jugent inintéressant. Le souvenir de rendements plus élevés (en ne prenant pas en compte l'inflation) explique cette appréciation sans nuance des plus de 65 ans. 31 % des personnes gagnant moins de 1 200 euros par mois jugent ce produit intéressant quand ils ne sont que 15 % parmi ceux gagnant plus de 4 000 euros.

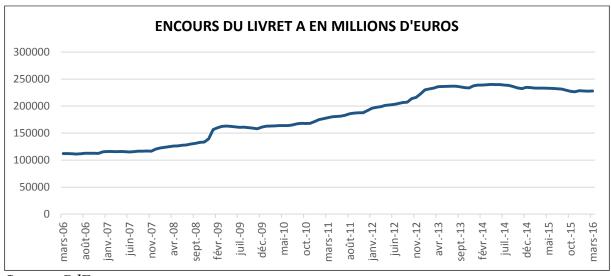
Le rejet du Livret A se traduit faiblement dans la réalité des comportements. Certes, il y a processus de décollecte depuis deux ans mais il reste relativement modéré. De 2009 à 2013, la collecte nette cumulée du Livret A a atteint 82 milliards d'euros quand la décollecte de 2014 et 2015 ne s'élève qu'à 15 milliards d'euros.



Source Caisse des Dépôts et Consignation

Au regard de l'évolution passée du Livret A et plus globalement de l'épargne réglementée, le processus de décollecte devrait être plus puissant que celui observé depuis deux ans.





Source: BdF

LES FRANÇAIS, LA SÉCURITÉ ET LE RENDEMENT DE LEURS PLACEMENTS

41 % des sondés estiment que l'immobilier est un placement sûr. Le rendement n'est pas l'objectif numéro un. Il n'est mis en avant que par 18 % des personnes interrogées.

Le risque immobilier est mal évalué. L'évolution des cours de ces vingt dernières années a fait oublier que ce type de placement pouvait connaître d'amples fluctuations à la baisse...

L'immobilier locatif est jugé comme un placement sûr, en particulier par les actifs de 25 à 50 ans.

Les Français qui choisissent les placements financiers mettent en avant le rendement (41 %) devant leur caractère sûr (35 %). Ce sont d'abord les professions libérales et les indépendants qui mettent en avant la question du rendement (58 %).

À l'exception des placements immobiliers qui sont jugés les plus rentables par 51 % des Français, l'assurance-vie en fonds euros arrive en deuxième position (34 %), suivie de l'assurance-vie en unités de compte (22 %) puis des actions (17 %). Il est à noter que 22 % des sondés ne jugent aucun produit intéressant ce qui peut expliquer la progression sans précédent, ces derniers mois, des dépôts à vue. Ces derniers ont connu une progression de plus de 33 milliards d'euros en 2015 et atteignent 350 milliards d'euros.

L'assurance-vie en fonds euros est le placement des épargnants matures. 41 % des plus de 65 ans trouvent ce placement rentable. C'est également le cas de 42 % des professions libérales et cadres supérieurs. C'est aussi l'opinion de 45 % de ceux qui détiennent un patrimoine financier de plus de 75 000 euros.

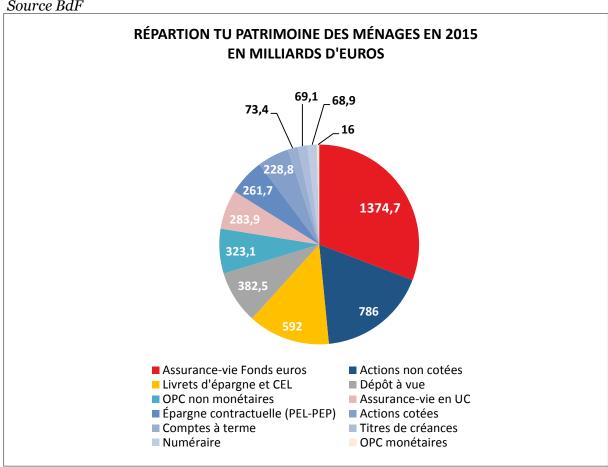


Les contrats d'assurance-vie avec unités de compte sont jugés rentables essentiellement par les plus de 65 ans (30 %), par les retraités, et par les détenteurs de revenus supérieurs à 4 000 euros (27 %) ainsi que par ceux qui ont un contrat d'assurance-vie (33 %). De son côté, le crowfunding séduit plutôt les jeunes de 18 à 25 ans et les inactifs.

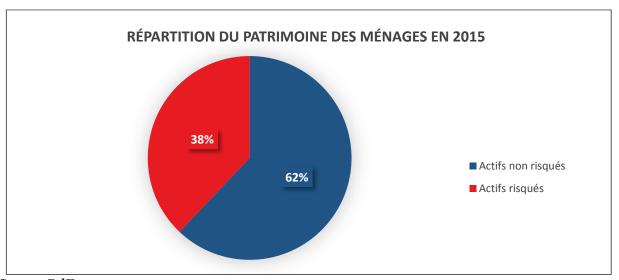
LA PRISE DE RISQUE FAIT SON CHEMIN!

Les Français sont accusés de privilégier les placements sans risque au détriment de ceux qui financent l'économie dite réelle. Si cette constatation n'est pas en soi fausse, il convient de la relativiser. À l'exception des Britanniques et des Américains, les épargnants des autres pays de l'OCDE sont également de nature prudente. Les Allemands sont ainsi connus pour laisser des montants très importants sur leurs dépôts à vue. Par ailleurs, au regard des rendements passés, il n'était pas tout à fait absurde de préférer des produits de taux comme les fonds euros des contrats d'assurance-vie.



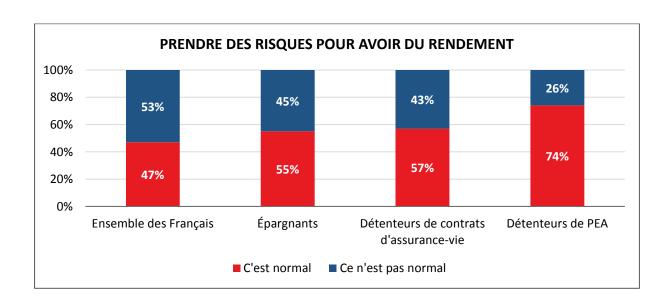






Source BdF

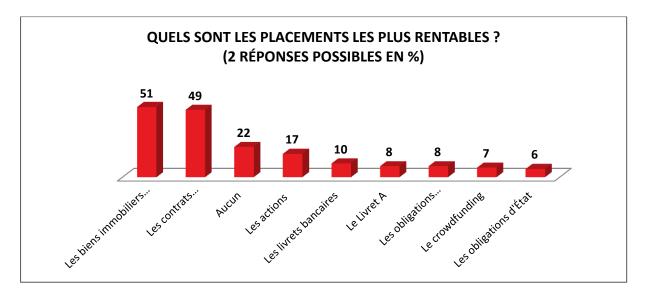
47 % des Français trouvent normal que pour avoir un meilleur rendement, il faille prendre un peu plus de risques. Ce score est encourageant. Près de la moitié des ménages considère que le rendement rime avec le risque. Les jeunes de moins de 25 ans et les séniors de plus de 65 ans sont les plus ouverts à la prise de risque au nom de la recherche d'un meilleur rendement (56 % d'entre eux). En revanche, les 35-54 ans sont plutôt assez hostiles à cette idée (61 % pour les 35-49 ans et 57 % chez les 60-64 ans). Les professions libérales et les cadres supérieurs sont 72 % à trouver cela normal quand 64 % des ouvriers trouvent ca anormal.



Le fait que 53 % des épargnants jugent logique que la recherche d'un meilleur rendement passe par une prise de risques accrue est également encourageant. Par ailleurs, ce sont naturellement les personnes détentrices de revenus et de capital élevés qui sont les plus compréhensives (à plus de 60 %). Les personnes qui ont des produits à



risques (actions, PEA...) sont en phase avec elles-mêmes en jugeant normal que, à plus de 60 %, rendement rime avec risque.



LA RETRAITE ET LES FRANÇAIS, JE T'AIME MOI NON PLUS

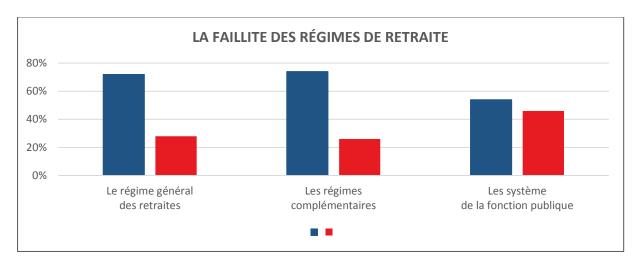
Selon l'enquête près des trois quarts des Français pensent que le système de retraite est menacé à dix ans qu'il s'agisse les régimes de base ou des régimes complémentaires. 72 % des Français pensent que le régime général de retraite pourrait faire faillite d'ici 10 ans. Ils sont 74 % à penser de même pour les régimes complémentaires. En ce qui concerne les retraites de la fonction publique, ils sont 54 % à penser également que la faillite est probable. Dans ce dernier cas, cela signifierait que l'État serait en situation de banqueroute et qu'il ne pourrait plus faire face à ses engagements...

Ce pessimisme est lié au climat général de défiance et d'anxiété. Il est la conséquence de la succession de réformes où, à chaque fois, les pouvoirs publics soulignent que le système est sauvé. Ce pessimisme est évidemment exagéré car dans un système par répartition, la faillite n'est guère possible. Il faudrait que l'accumulation des dettes soit telle que les cotisations n'y suffisent plus pour les rembourser. Or, pour un montant de prestations de retraite de 300 milliards d'euros, le montant du déficit n'est que de quelques milliards d'euros soit bien moins que celui de l'État qui atteint plus de 70 milliards d'euros. Il est à signaler que le régime général d'assurance-vieillesse était à l'équilibre en 2015. Par ailleurs, les régimes complémentaires, AGIRC et ARRCO, ne peuvent pas dégager des pertes. Ils ne peuvent donc pas s'endetter. Leurs pertes entre 3 et 4 milliards d'euros, sont actuellement couvertes par les réserves constituées au cours des années 90.

Afin d'assurer la pérennité des régimes de retraite, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics ont été contraints de prendre des mesures depuis 1993 qui aboutissent à réduire le rendement de ces régimes. Avec l'allongement de la durée de cotisation ou le report de l'âge de la retraite, il faut cotiser plus longtemps. Par ailleurs, le montant des cotisations s'est considérablement accru. À cela, il faut ajouter le passage des 10 aux 25



meilleures années pour les régimes de base et le changement des règles d'indexation. Pour l'AGIRC, en jouant notamment sur les valeurs d'achat et de rachat des points, le rendement a été divisé par près de 2 depuis 1993. Contrairement à quelques idées reçues, la France est un des pays qui a le plus réformé ses régimes de retraite au sein de l'OCDE. Le gain dépassera 3 points de PIB d'ici 2030.



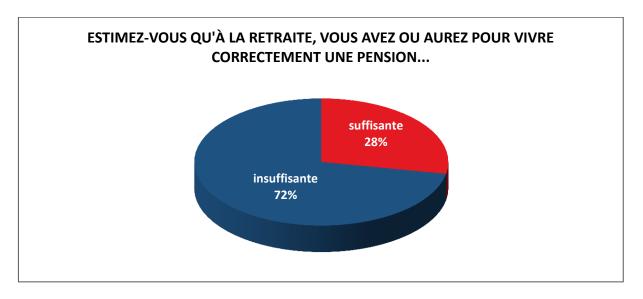
Au sujet de la survie du régime général, les plus inquiets se trouvent chez les jeunes (78 %) et surtout les jeunes actifs (83 %). Ils considèrent qu'ils cotisent en vain et que de toute façon ils n'auront pas de retraite. Du fait de leur éloignement de la retraite, des propos alarmistes entendus sur le sujet et d'une méconnaissance du fonctionnement des régimes de retraite, ils sont naturellement assez sceptiques sur les capacités de résistance d'un système qui date de 1945.

Plus étonnant, il y a plus d'un retraité sur deux (57 %) qui considèrent que la faillite est probable. Or, cela signifierait pour eux la disparition de la quasi-totalité de leurs revenus. Les Français pensent globalement que l'État peut faire faillite et donc ils y associent leur régime de retraite. Pour la faillite de la retraite des fonctionnaires, il convient de souligner que ce sont les jeunes et les indépendants qui y croient le plus.

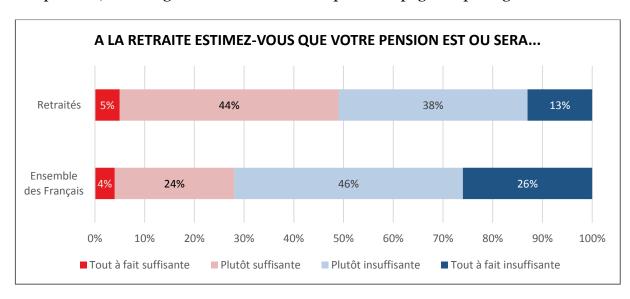
La faillite du régime général est partagée par toutes les catégories sociales mais elle est un peu plus présente chez les personnes à revenus modestes et n'ayant peu ou pas de patrimoine financier.



Pour 72 % des Français, la retraite est ou sera insuffisante



Seuls 28 % des Français pensent que leur pension est ou sera correcte. Les retraités, considèrent à 51 % que leur pension est insuffisante. Pour Jérôme Jaffré, chez les retraités, le niveau de revenus joue un rôle essentiel : à partir d'un revenu mensuel du foyer supérieur à 2 000 euros, la pension de retraite est considérée comme suffisante. Il n'en est pas de même pour les non-retraités. Quelle que soit leur tranche d'âge, ils considèrent que leur pension sera insuffisante. C'est ce que pensent les plus de 50 ans à 80 %, ceux qui sont les plus proches de la retraite. Cette inquiétude est aussi partagée par les revenus élevés : 58 % des personnes dont le revenu mensuel du foyer est supérieur à 4 000 euros sont dans cet état d'esprit, ce qui renvoie, au-delà du montant de la pension, au changement de mode de vie qui accompagne le passage à la retraite.





Cet écart important témoigne que l'idée de la diminution des pensions dans les années à venir est bien comprise des Français.

Par rapport à 2015, il y a néanmoins une petite amélioration. L'année dernière, 76 % des Français estimaient que leur pension était ou serait insuffisante, contre 62 % cette année. L'absence de réforme des retraites contribue à ce très léger vent d'optimisme.

Les plus optimistes se retrouvent chez les cadres supérieurs et les professions libérales (37 %), les détenteurs de revenus supérieurs de 4 000 euros par mois (51 %) et les détenteurs d'un patrimoine financier de plus de 75 000 euros (47 %). De même, les Français ayant des produits d'épargne sont plus enclins à affirmer que leur niveau de pension est ou sera suffisant.

DES RÉFORMES, POURQUOI PAS MAIS SI POSSIBLE INDOLORES

La retraite à 65 ans ne passe pas

Les Français sont majoritairement opposés au report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans (60 % contre, 40 % pour). En revanche, ils plébiscitent, à 72 %, la fusion des régimes de retraite et ils sont à 66 % favorables au développement des fonds de pension.

Sur le report de la retraite à 65 ans, à l'exception des retraités (53 %), aucune catégorie de Français n'y est favorable.

Le report de l'âge de départ à la retraite impacte directement le quotidien ou le futur quotidien des Français quand les autres solutions sont a priori plus indolores. Les Français aspirent toujours majoritairement à partir autour de 60 ans.

Ce sont les générations à proximité de l'âge de départ à la retraite qui sont naturellement les plus opposées à son report à 65 ans (72 % des 50-64 ans sont contre). Ce sont les jeunes actifs qui sont les moins opposés (42 % pour). Si les indépendants, les cadres supérieurs et les professions libérales sont moins opposés (57 % contre), en revanche les ouvriers y sont hostiles (70 %) tout comme les cadres moyens (67 %). C'est compréhensible dans la mesure où les TNS et les cadres supérieurs partent plus tardivement à la retraite que les autres catégories d'actifs. Ils seraient donc moins pénalisés en cas de report de l'âge légal à 65 ans (plus de 60 %). En revanche, les ouvriers dont l'espérance de vie à la retraite est plus courte sont opposés à ce recul à 59 %.

Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus favorables aux fonds de pension (75 %) quand les retraités y sont les plus hostiles (36 % contre). Ce dernier ratio est assez logique dans le sens où les retraités ne profiteraient pas du développement des fonds de pension. Ce sont les revenus modestes et les revenus moyens qui sont les plus favorables à la mise en place de fonds de pension (plus de 70 % de ceux qui gagnent entre 1 200 et 3 000 euros par mois) quand les personnes gagnant plus de 4 000 euros ne sont que 62 % à penser de même. Les CSP + considèrent que leurs placements les prémunissent contre la baisse du rendement des régimes de retraite par répartition quand les

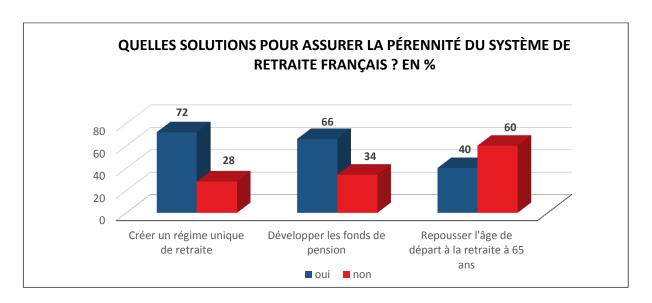


personnes gagnant moins sont plus réceptives à la mise en place de complément de retraite par capitalisation.

Sur l'idée de partir à la retraite à 65 ans pour améliorer le niveau de sa pension, les Français sont très partagés. Ils sont certes moins opposés que sur le principe général de report de l'âge légal. Ainsi, 49 % des Français sont prêts à travailler jusqu'à 65 ans afin d'avoir une meilleure pension. 51 % sont contre.

À travers cette réponse, les Français doutent-ils de la capacité des pouvoirs publics à améliorer ou à maintenir le niveau des pensions ? Par ailleurs, l'appétence à partir tôt, autour de 60 ans, demeure forte.

Les femmes dont les pensions sont plus faibles que celles des hommes sont les plus favorables à travailler jusqu'à 65 ans (52 % pour contre 47 % pour les hommes). Les jeunes qui sont les plus éloignés de l'âge de la retraite et qui très majoritairement croient à la faillite du système de retraite sont également favorables à la retraite à 65 ans (58 % des 18-24 ans). En revanche, les générations les plus proches de la retraite sont plus hostiles (63 % contre chez les 50/64 ans). Il faut noter que les retraités y sont également totalement opposés (75 % contre).



Le système unique comme gage d'équité

L'unification des régimes de retraite est une mesure soutenue de manière assez consensuelle. Il n'en demeure pas moins que les plus de 50 ans et surtout les plus de 65 ans y sont très favorables (80 % chez les plus de 65 ans). Les membres de ces générations doivent considérer que l'impact d'une telle réforme serait faible sur le montant de leurs pensions. Le régime unique signifie le traitement de tous les Français de manière identique. Aujourd'hui, la coexistence de nombreux régimes est perçue comme inéquitable. Elle génère des malentendus et des sentiments de frustrations. À tort ou à raison, l'idée que les efforts sont mal partagés est largement répandue. Elle est à relier à la croyance en la faillite du système de retraite.



Les fonds de pension, ce n'est plus un débat

31 % des Français sont favorables aux fonds de pension quand 23 % y sont opposés et qu'une forte majorité relative (46 %) n'a pas d'avis tranché sur la question. Ce sont les séniors – plus de 50 ans – qui y sont le plus favorables (34 %) quand les jeunes de moins de 25 ans sont les plus sceptiques (56 % indifférents et 25 % contre).

Ce sont de manière assez classique les indépendants (42 %) ainsi que les cadres supérieurs et les professions libérales (36 %) qui souhaitent le développement des fonds de pension quand les ouvriers sont plus opposés (seulement 24 % pour, 23 % étant contre et 53 % indifférents). Les sympathisants de la droite et du centre sont les plus convaincus (50 % pour). Il faut noter qu'à gauche, la question des fonds de pension ne clive plus. Si les sympathisants du Front de gauche y sont hostiles à 32 %, 28 % sont pour, et 40 % d'indifférents.



Au niveau des craintes que la capitalisation est susceptible de générer, les Français mettent en avant l'éventuel risque de variation du montant des pensions (35 %). Il y a la peur qu'un tel système remette en cause la solidarité intergénérationnelle (22 %) ou qu'il soit aux mains du privé (20 %). Cette crainte est forte en particulier parmi ceux qui sont opposés à la capitalisation (29 %).

La question de perte de pension en fonction de l'état des marchés est mise en avant par les plus de 65 ans (40 %) et par ceux qui disposent des plus hauts revenus (34 % pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois).

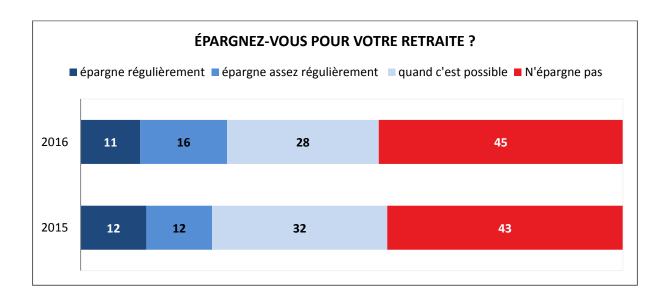
Ce sont les sympathisants de gauche et en particulier ceux du parti socialiste (45 %) qui mettent en avant la mainmise possible du privé sur la retraite via la capitalisation.

L'épargne retraite, une obligation sous le feu des contraintes



55 % des Français déclarent placer de l'argent dans un produit d'épargne en vue de la retraite. Ce taux s'érode ; en 2015, il était de 57 %. 11 % des sondés déclarent épargner régulièrement en vue de la retraite quand ce taux était de 13 % en 2015.

Plus des trois quarts des cadres et des professions libérales épargnent en vue de la retraite quand ce taux est de 48 % pour les employés. Les jeunes actifs semblent assez préoccupés par le financement de leur future retraite. Ils sont 65 % à dire qu'ils épargnent pour leur retraite.

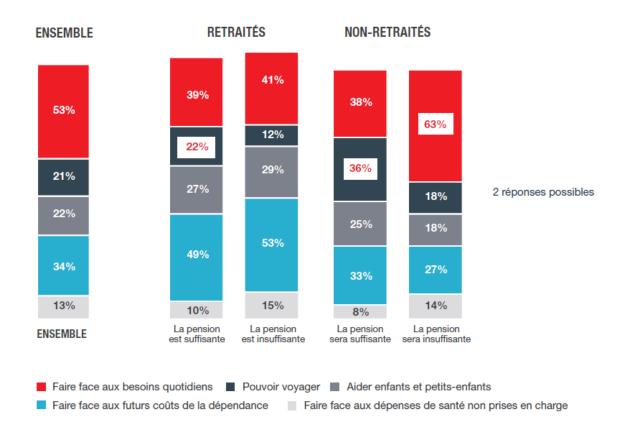


			NIVEAU DE REVENUS				PENSE QUE SA PENSION SERA : (non retraités)	
PLACEMENT DANS UN PRODUIT D'ÉPARGNE POUR SA RETRAITE (EN %)	Rappel 2015	2016 Écart	Faible	Moyen	Assez élevé	Supérieur	Suffisante	In- suffisante
Très régulièrement	13	11	9	9	13	23	20	11
Assez régulièrement	12	16 + 4pts	15	18	16	19	30	15
Quand c'est possible	32	28	25	31	37	26	23	28

Plus des deux tiers de ceux qui gagnent plus de 3 000 euros épargnent en vue de la retraite quand ce taux est de 39 % pour ceux qui gagnent moins de 1 200 euros. Ce sont évidemment ceux qui sont détenteurs de produits d'épargne financière qui ont la plus forte propension à épargner en vue de la retraite. Ce n'est pas parce que l'on pense que sa pension sera insuffisante que l'on épargne en vue de la retraite. C'est avant tout une question de moyens. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas épargner pour leur retraite considèrent, fort normalement, que leurs pensions seront insuffisantes à la différence de ceux qui épargnent.



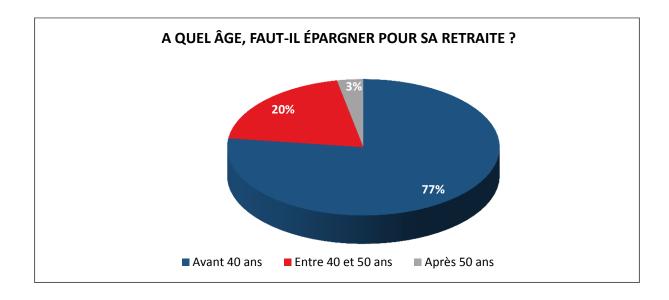
Ceux qui épargnent pour leur retraite le font pour améliorer leur quotidien (53 %). La question du financement de la dépendance arrive en deuxième position (33 % des sondés) devant le soutien aux enfants ou aux petits-enfants (22 %). Pour les hommes, le supplément de revenus généré par les compléments de retraite par capitalisation doit servir avant tout à préparer la dépendance et à financer des voyages quand les femmes privilégient l'amélioration du quotidien.



Les Français veulent mettre de l'argent de côté le plus tôt possible

74 % des sondés considèrent qu'il faut commencer avant 40 ans. 36 % pensent même que l'âge idéal se situe avant 30 ans. 38 % des jeunes de moins de 24 ans pensent qu'il faut épargner pour sa retraite avant 30 ans. Ce taux monte à 41 % pour les 18-34 ans. Ce sont les personnes ayant des revenus modestes ou ayant peu de patrimoine financier qui considèrent qu'il faut commencer le plus tôt possible. Cette appréciation est liée au sentiment que le système de retraite est menacé de faillite. Il est également logique que les personnes à faibles revenus souhaitent commencer le plus tôt possible afin de pouvoir se constituer des réserves suffisantes pour financer un supplément pour la retraite.





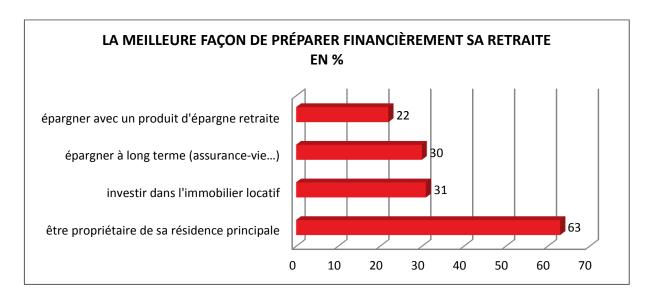
La pierre et l'assurance-vie comme valeurs refuges pour la retraite

La pierre constitue, pour une très grande majorité des Français, une voie de passage obligée pour préparer sa retraite. Ainsi, ils sont 63 % à considérer qu'il faut être propriétaire de sa résidence principale. Ils étaient 65 % à le penser en 2015. Les retraités jugent que c'est important à 72 %. Il est à noter que 75 % des retraités sont propriétaires de leur résidence principale contre 57 % pour l'ensemble des Français. Par ailleurs, les CSP +, les détenteurs de patrimoine financiers, les hauts revenus sont les plus enclins à souligner que la propriété de la résidence principale est importante. Cela est assez logique car ce sont les catégories qui ont le plus de facilités pour accéder à l'immobilier.

L'immobilier dans une période un peu chahutée constitue une valeur refuge. En outre, en vingt ans, les prix ont doublé même si depuis 2011, l'orientation est plutôt à la baisse. La dernière grande crise de l'immobilier date de 1993 quand les taux d'intérêt avaient fortement progressé. Dans les prochaines années, il est peu probable que le potentiel de plus-values soit élevé. La baisse des taux d'intérêt facilite certes l'acquisition de biens immobiliers mais ils restent à un niveau de prix très élevé au regard de leur rendement potentiel. Il n'en demeure pas moins que pour les Français, l'investissement dans l'immobilier locatif est jugé en 2016 comme un des meilleurs moyens pour préparer sa retraite devant l'assurance-vie ou les produits d'épargne retraite comme le PERP. 31 % des sondés privilégient l'immobilier locatif contre 30 % l'assurance-vie et 22 % les produits d'épargne destinés à la retraite.

Pour des raisons évidentes de capacités financières, ce sont les indépendants, les professions libérales et les cadres supérieurs et donc les CSP + qui sont les plus favorables à l'investissement immobilier locatif. Le ticket d'entrée est supérieur à celui pour abonder un contrat d'assurance-vie ou un PERP. 44 % des indépendants optent pour l'investissement locatif

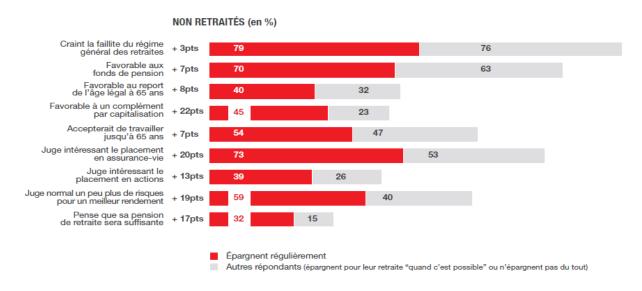




Qui épargnent pour sa retraite?

Selon Jérôme Jaffré, les écarts entre les deux groupes sont très nets sur tout ce qui touche à la conception de l'épargne. Ceux qui épargnent en vue de leur retraite sont beaucoup plus nombreux à juger intéressant le placement en assurance-vie ou dans des actions. Ils acceptent plus volontiers l'idée de prendre un peu plus de risques pour un meilleur rendement. Ils sont nettement plus favorables à la mise en place d'un système de compléments de retraite par capitalisation avec des placements financiers et immobiliers pour le nourrir. En revanche, les écarts sont plus faibles sur la crainte de faillite du système de retraite ou sur l'acceptation de travailler jusqu'à 65 ans pour avoir une bonne retraite.

La crainte d'une pension insuffisante est plus répandue parmi les non-épargnants que chez les épargnants. Au total, ce qui nourrit la différence entre les deux groupes, c'est moins la crainte de la faillite du système actuel ou les anticipations sur sa future pension que l'attitude globale à l'égard de l'épargne et des produits financiers.





CONCLUSIONS

L'enquête 2016 reflète en partie l'air du temps, traduisant une forte sensibilité de l'opinion à une éventuelle faillite des régimes de retraite. Au-delà de ce sentiment très largement exagéré, l'enquête 2016 est dans le prolongement des précédentes en qui concerne l'acceptabilité des fonds de pension et, a contrario, l'opposition au report de l'âge de la retraite. En matière d'épargne, les Français font de plus en plus le lien entre prise de risques et rendement, ce qui n'était pas gagné compte tenu de leur appétence aux produits bénéficiant d'une garantie en capital. De plus en plus, l'épargne en France a deux faces, l'immobilier qui apparaît à tort ou à raison comme sûr et l'assurance-vie choisie pour son rendement potentiel et aussi pour la sécurité qu'elle procure.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : $\underline{www.cercledelepargne.fr}$

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, Jean-Marie Colombani, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Christian Gollier, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, François Héran, ancien Directeur de l'INED et Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP, Florence Legros, Directrice Générale de l'ICN Business School; Jean-Marie Spaeth, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et Jean-Pierre Thomas, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Les Études de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance sont une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Hélène Clerc

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez 06 13 90 75 48 <u>slegouez@cercledelepargne.fr</u>



